



IDENTITÉ

PARCOURS

PATIENTS



Présentation du service

Service de NEUROLOGIE PÉDIATRIQUE



Chef de Service :

Pr Agathe ROUBERTIE





Le service de Neurologie pédiatrique réalise une activité d'expertise unique en Occitanie Est pour l'ensemble de la Neurologie pédiatrique et en particulier les situations neurologiques aiguës (maladies inflammatoires / immunologiques, AVC, épilepsies sévères), les troubles des apprentissages et les maladies neurologiques pédiatriques rares.

Il comporte :

- **Une unité de « Neurologie pédiatrique »** (HC, HDJ, consultations)
- **Trois centres de Référence** : Troubles du Langage et des Apprentissages, (CRTLA), Maladies Rares Neuromusculaires et Maladies Rares Neurogénétiques de l'enfant
- **Plusieurs Centres de Compétence des Maladies Rares** : stéréotypies rares, Maladies Héréditaires et du Métabolisme (MHM), Maladies Inflammatoires Cerveau et Moelle (MIRCEM), déficiences intellectuelles de causes rares, Maladies Rares Vasculaires du Cerveau et de l'Œil (CERVCO), malformations et maladies congénitales du cervelet, épilepsies rares
- **Une unité fonctionnelle d'Electrophysiologie pédiatrique**



ORGANISATION DES VISITES ET PRESENCE PARENTALE

- Le matin, seules les visites des parents sont autorisées, et ce jusqu'à 22H.
- L'après-midi, les visites des autres membres de l'entourage sont possibles de 13h à 18h30.
- Le nombre de visiteurs est limité à trois personnes par chambre, parents compris, afin de préserver le repos des enfants et le bon fonctionnement du service.
- La visite de la fratrie est autorisée, dans la mesure où les enfants ne présentent pas de symptômes infectieux type toux, fièvre...
- A partir de 22h, un seul adulte majeur, responsable de l'enfant (désigné sur l'autorisation de soins) peut rester auprès de lui dans la chambre.

Un lit pliant est mis à disposition et doit impérativement être rangé avant 9h.

HEBERGEMENT DES PARENTS

La maison des parents, située à proximité du CHU, au 844 de l'avenue Abbé Paul Parguel, propose un hébergement à tarifs préférentiels pour les familles des enfants hospitalisés dans les services de pédiatrie du CHU de Montpellier.

- **Réservation par téléphone : 04 48 27 05 45**



ACCES AU SERVICE

- Les portes du service sont ouvertes de 8H à 16H30.

Après 16H30, merci de sonner à l'interphone à l'entrée du service pour vous annoncer.

- A partir de 22h, pour des raisons de sécurité, les allers et venues dans le service ne sont plus autorisées.

ROLE DES PARENTS ET COMMUNICATION AVEC L'EQUIPE

Votre rôle de parents et votre présence sont essentiels durant le séjour de votre enfant.

Cependant, les soins et la surveillance sont assurés par l'équipe soignante.

- Il est impératif d'informer l'équipe en cas d'absence du service.

Les promenades ne sont autorisées que dans la stricte enceinte de l'hôpital Gui de Chauliac et avec accord médical.

L'équipe soignante est là pour vous informer et vous guider tout au long de l'hospitalisation de votre enfant.

Le bureau infirmier est situé à l'entrée du secteur d'hospitalisation complète.

- Merci de réserver l'usage de la sonnette aux situations nécessitant des soins.

Afin d'assurer la continuité des soins et une prise en charge optimale de votre enfant, les transmissions entre les équipes soignantes ont lieu chaque jour de :

- 6H45 à 7h00
- 7H30 à 7H45
- Et de 19H00 à 19H30

Durant ces périodes, nous vous remercions de ne solliciter l'équipe soignante qu'en cas «d'urgence».



AUTORISATION DE SOINS SUR MINEURS

- Pour les actes médicaux usuels (sans gravité ni risque pour l'avenir de l'enfant comme des soins courants), le consentement d'un seul des titulaires de l'autorité parentale est requis.

La loi présume que ce parent agit avec l'accord de l'autre.

- Pour les actes médicaux non usuels, le consentement conjoint des deux titulaires de l'autorité parentale est obligatoire.

L'ESPACE DE JEUX

Une salle de jeux est ouverte aux enfants de 9h30 à 18h30.

Les enfants doivent être sous la surveillance de l'adulte accompagnant.

Une éducatrice spécialisée peut proposer un accompagnement socio-éducatif aux enfants hospitalisés ainsi qu'à leurs familles.

Elle peut intervenir directement dans la chambre ou accueillir votre enfant dans la salle de jeux.

Les jours de présence de l'éducatrice spécialisée, ainsi que ceux des autres intervenants, sont indiqués sur le planning consultable sur le tableau à l'entrée du service.

- Pour des raisons d'hygiène, tous les jeux utilisés en chambre doivent être déposés, après usage, dans la caisse prévue à l'entrée de la salle de jeux. Ils seront nettoyés avant d'être remis à disposition.

Merci de ne pas vous restaurer dans cet espace dédié aux jeux.



L'ESPACE PARENTS

Une salle des parents est mise à votre disposition.

Il s'agit d'un espace partagé, merci de le respecter et de veiller à sa propreté.

- Attention : ce lieu est également utilisé prioritairement par les enfants de l'hôpital de jour pour leur repas à 12h00.
- Un lave-linge et un sèche-linge sont disponibles dans l'espace laverie de 9H à 20H. La lessive adéquate est fournie.

REPAS DE L'ENFANT ET DU PARENT ACCOMPAGNANT

Seul le repas de l'enfant hospitalisé est pris en charge durant son séjour.

- Pour votre enfant, les repas sont servis en chambre aux horaires suivants :
 - Petit-déjeuner : entre 7h30 et 8h30
 - Déjeuner : entre 12h00 et 12h15
 - Goûter : à 16h00
 - Dîner : entre 18h45 et 19h00



- Pour le parent accompagnant, une boisson chaude est proposée le matin.

Un réfrigérateur et un micro-ondes sont disponibles dans la salle des parents pour réchauffer vos repas.

Merci d'identifier les denrées alimentaires avec une étiquette portant le nom de votre enfant. Ces aliments restent sous votre responsabilité.

Pensez à les récupérer lors de votre départ.

- Si vous souhaitez bénéficier d'un repas accompagnant, vous pouvez acheter des tickets repas à la régie de l'hôpital et les transmettre 24H à l'avance au personnel du service afin qu'il puisse commander votre repas.



TELEVISION ET WIFI

Des bornes de location de téléviseurs ainsi qu'un accueil dédié sont disponibles dans le hall de Gui de Chauliac.

Vous pouvez également contacter l'accueil TV :

- **Par téléphone au 09 78 33 88 00**
 - Du lundi au vendredi : de 10h00 à 18h00
 - Les week-ends et jours fériés : de 11h00 à 18h00

Accès au Wi-Fi :

Sélectionnez le réseau « **PORTAIL-PUBLIC-CHUM** » dans les propositions disponibles de réseaux Wifi.



SUIVI MEDICAL ET COMMUNICATION

Une visite médicale a lieu chaque jour.

Les résultats et informations médicales seront uniquement communiqués aux parents par l'équipe médicale.

Notre service est un centre de formation, rattaché à la faculté de médecine de l'université de Montpellier et à ce titre accueille des médecins en formation, les internes des hôpitaux.

Ce sont vos premiers interlocuteurs médicaux sous supervision des chefs de clinique et assistants.

Les praticiens hospitaliers, médecins seniors titulaires coordonnent la prise en charge de votre enfant en fonction de leur surspécialité.

- Les parents doivent accompagner leur enfant lors des examens ou consultations.
- En cas d'absence, vous pouvez prendre des nouvelles de votre enfant à tout moment, en appelant le 04 67 33 72 24.
- Pour respecter le secret médical, aucune information médicale ne sera donnée par téléphone.

SORTIE D'HOSPITALISATION

La sortie de votre enfant est décidée par l'équipe médicale.

Lors de cette sortie, le personnel soignant vous remettra :

- Le carnet de santé,
- Le billet de sortie,
- Une lettre de liaison provisoire.
- Le compte-rendu d'hospitalisation est produit à l'issue du séjour et vous sera envoyé par courrier ainsi qu'à votre médecin traitant.
- Dans le cadre de la prise en charge de votre enfant et sauf opposition de votre part, son dossier médical de l'espace santé (DMP) sera alimenté par votre équipe de soignante. Sur le panneau d'affichage du couloir central, vous trouverez toutes les informations pour demander votre dossier médical, faire une réclamation et les coordonnées des représentants des usagers qui peuvent vous accompagner dans vos démarches.
- Afin d'améliorer notre accueil et la qualité de prise en charge, nous vous invitons **à répondre au questionnaire de satisfaction en scannant le QR code ci-dessous**

